

PROTOCOLE SANITAIRE



VOTRE VENUE



Pass sanitaire obligatoire

Préparez à votre arrivée, la présentation numérique ou papier, de l'un des justificatifs suivants :

- un certificat vaccinal complet
- un test négatif RT-PCR ou antigénique
- un certificat de rétablissement de la Covid-19



Application Tous AntiCovid

Toutes les informations sur : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid>



Timing

Prévoyez un temps de contrôle avant le démarrage de votre événement



Ne pas se présenter

- En cas de symptômes (fièvre, maux de tête, toux, courbatures, fatigue, perte du goût et/ou de l'odorat)
- Si vous avez été en contact avec une personne porteuse de la Covid-19



Bracelet

Pour faciliter vos entrées et sorties de la Cité des Échanges, un bracelet vous sera remis après contrôle positif de votre pass sanitaire

GESTES BARRIÈRES



Port du masque obligatoire

dans les espaces de circulation
Recommandé dans nos espaces de réunion



Parcours et sens de circulation



Hygiène des mains

Se laver très régulièrement les mains
Gel hydroalcoolique en libre-service et obligatoire à votre arrivée



Restauration

Cocktails debout autorisés en extérieur et en intérieur



Saluer sans se serrer la main



Nettoyage du matériel audiovisuel

Nettoyage et désinfection du matériel audiovisuel entre chaque intervention mis à disposition (pointeurs, télécommandes, claviers, souris, etc.)
Un micro par intervenant ; les micros sont munis de bonnettes jetables

HYGIÈNE



Nettoyage et désinfection du site par une entreprise spécialisée (charte sanitaire engagée)



Essuie-mains (désactivation des sèche-mains électriques)



Aération et ventilation de votre salle avec 100% air neuf



Mise à disposition de gel et de lingettes virucides



En complément de notre protocole sanitaire, la Cité des Échanges s'engage à respecter les **10 engagements sanitaires** recommandés par l'Institut Pasteur de Lille.